

---

Lecture de diverses adresses de félicitations à la Convention pour ses glorieux travaux et les mesures énergétiques prises pour déjouer et punir les conspirateurs, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lecture de diverses adresses de félicitations à la Convention pour ses glorieux travaux et les mesures énergétiques prises pour déjouer et punir les conspirateurs, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 513-514;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28686\\_t1\\_0513\\_0000\\_12](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28686_t1_0513_0000_12)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

# Séance du 12 Floréal An II

(Jeudi 1<sup>er</sup> Mai 1794)

## Présidence de LINDET

La séance est ouverte par la lecture de la correspondance.

Belhomme, rue Charonne, n° 70 ..... 100  
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire 114

Total général ..... 6,944

### 1

Les administrateurs du département de police de Paris écrivent à la Convention que le nombre des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et détention du département étoit le 11 Floréal de 6,944.

Insertion au bulletin (1).

[Comm. de Paris, 11 flor. II. Etat des détenus au 10 flor.] (2).

Nom des prisons	Nb. des détenus
Grande-Force .....	732
Petite-Force .....	311
Irlandais, rue du Cheval-Vert .....	10
Sainte-Pélagie .....	256
Madelonnettes .....	302
Montprin, rue Notre-Dame des Champs ..	50
Abbaye .....	108
Bicêtre .....	887
A la Salpêtrière .....	547
Chambres d'arrêt, à la Mairie .....	173
Fermes .....	33
Luxembourg .....	677
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	503
Brunet, rue de Buffon .....	49
Les Picpus, fauxbourg Saint-Antoine ..	201
Réfectoire de l'Abbaye .....	120
Les Anglois, rue Saint-Victor .....	47
Caserne des Petits Pères .....	47
Les Angloises, rue Saint-Victor .....	140
Picquenot, rue et à Bercy .....	35
Les Angloises, rue de Loursine .....	120
Caserne, rue de Vaugirard .....	130
Les Carmes, rue de Vaugirard .....	353
Les Angloises, fauxbourg St.-Antoine ..	72
Coignard, à Picpus n° 6 .....	44
Ecoissais, rue des Fossés Saint-Victor ..	101
Saint Lazare, fauxbourg Saint-Lazare ...	670
Mahay, rue du Chemin-Vert .....	} 29
Maison St.-Antoine .....	
La Chapelle, rue de la Folie-Renaud .....	30

### 2

Les administrateurs du district de Clermont, département de la Meuse, annoncent que la quatrième vente des biens d'émigrés vient de s'effectuer; différents objets qui n'étoient estimés que 59,563 liv., ont été vendus 196,210 liv.

Insertion au bulletin (1).

[Clermont, 5 flor. II] (2).

« Citoyen président de la Convention nationale,

La 4<sup>ème</sup> vente des biens d'émigrés de ce district vient de s'effectuer. Le montant de l'estimation des différents objets n'étoit que de 59,563 liv. La vente s'est élevée à 196,210 liv. c'est-à-dire près de quatre fois l'estimation.

Périssent les tyrans et les traîtres, jouissent les sans-culottes; vive la République une et indivisible. S. et F. »

PIERSON, HUMBERT, MANEHAUD.

### 3

Les Sociétés populaires d'Alençon, de Rivière-les-Fossés, département de la Haute-Marne; de Saen, départ. de la Seine-Inférieure; d'Abreschviller, département de la Meurthe; de Saint-Paul-Cap-de-Joux; d'Osse-et-Bayze, départ. du Gers; celle de Cucuron, dép. de Vaucluse; les juges et le commissaire national du tribunal du district de Bourges, les membres du Comité de surveillance de Nice; les membres composant le conseil d'administration du bataillon de la garde nationale de Rouen, dit deuxième bataillon de la Montagne; les juges et le commissaire national du district de Brest; le ci-

(1) P.V., XXXVI, 262. B<sup>4n</sup>, 12 flor.; J. Sablier, n° 1292; M.U., XXXIX, 204; J. Perlet, n° 588; Débats, n° 590, p. 165. Clermont-en-Argonne.

(2) C 302, pl. 1095, p. 17.

(1) P.V., XXXVI, 262. B<sup>4n</sup>, 12 flor.

(2) C 302, pl. 1095, p. 16. Signé HENRY, NUGEL.

toyen Chauvierre, commissaire des assemblées primaires et juge de paix du canton de Carrouges-la-Montagne; le Comité de surveillance de Quimper-Odet; l'administration du district de Rieux, celle du district de Condat-Montagne, ci-devant St.-Claude, et le conseil-général de la commune de Puy-Myrol, dép. de Lot-et-Garonne.

Tous félicitent la Convention sur ses glorieux et pénibles travaux; ils applaudissent aux mesures énergiques qu'elle vient de prendre pour déjouer et punir les nouveaux conspirateurs, la remercient d'avoir mis les vertus à l'ordre du jour, et l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait brisé tous les trônes et anéanti tous les ennemis de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[La Sté popul. d'Alençon, à la Conv.; 26 germ. II (2)]

« Citoyens représentans,

Vous avez anéanti la tyrannie ... le fanatisme expire ... l'aristocratie est aux abois ... il restait à atteindre un monstre bien dangereux encore, c'est l'intrigant; ce reptile venimeux eut pu sans doute, à force de creuser des repaires sous le temple même de la liberté et de l'égalité, en saper les fondemens, l'ébranler, peut-être même l'engloutir. Mais vous avez mis les vertus à l'ordre du jour, Citoyens représentans, ce dernier fléau ne vous échappera donc pas. Déjà même vous avez abattu les principales têtes de l'hydre.

Celui qui n'est point, qui n'a point été vertueux et probe ne peut être ni bon ni vrai républicain. Sans mœurs et sans vertu point de République. Voilà, citoyens représentans, cette belle doctrine dont nous nous plaisons à être les apôtres ... nous nous plaisons déjà à la pratiquer.

Vive la République, vive la Montagne.»

RENAULT (présid.), MARTIN fils (secrét.),  
DERNÉE (secrét.), LAUNAY (secrét.).

b

[La Sté popul. de Rivière-les-Fossés, à la Conv.; 7 germ. II] (3).

« Citoyens représentans,

Pénétrés d'admiration pour vos immenses travaux, nous vous jurons que nous serons toujours prêts à faire tous les sacrifices qu'exigera le salut public; déjà nous avons oublié que notre tabernacle contenait des vases d'or et d'argent; nous espérons que vous ne quitterez le gouvernail du navire de la République qu'après qu'il aura surgi au port; notre confiance est entre vos mains paternelles, n'en dédaignez pas le simple hommage: ainsi que le chêne majestueux étouffe sous les ronces qui l'entourent, de même les patriotes écraseront tous les conspirateurs.

(1) P.V., XXXVI, 262. Carrouges-la-Montagne (Carrouges, Orne) et non Caronge.

(2) C 303, pl. 1109, p. 9; B<sup>in</sup>, 13 flor. (1<sup>er</sup> suppl.).

(3) C 303, pl. 1109, p. 10; B<sup>in</sup>, 13 flor. (1<sup>er</sup> suppl.).

Nous vous donnons avis que le citoyen Jean Roy, cultivateur de cette commune et membre de notre Société, ne voulant pas porter un nom qui retraçait à ses concitoyens l'odieux souvenir du despotisme, nous a témoigné le désir qu'il fut changé en celui de La Loi. Il demande à y être autorisé par la représentation nationale

Nous sommes dans les sentimens du plus pur dévouement.»

GALLIMARD (secrét.), VIOLET (présid.).

c

[La Sté popul. de Saen, à la Conv.; s.d.] (1).

« Grâces immortelles vous soient rendues, dignes représentans d'une nation libre.

Pour la troisième fois vous avez sauvé la patrie, vous avez arraché cette mère commune aux poignards de ces perfides qui se disaient ses enfans pour mieux l'assassiner. Le peuple fut longtemps dupe de leurs forfanteries politiques; mais vous avez arraché le masque à ces hypocrites d'un nouveau genre. Ils ont expié leurs forfaits. Maintenant la vertu, la morale sont à l'ordre du jour dans toute l'étendue de la République.

Législateurs, continuez vos glorieux travaux ne quittez la massue redoutable que quand tous les monstres seront terrassés. Faites la guerre aux ennemis des mœurs comme aux ennemis de la liberté. Que les vices expirent sous vos mains régénératrices ou qu'ils émigrent à leur tour dans les cœurs des tyrans, leur véritable asile. Le sol de la liberté doit être pur comme le ciel même. Dans un gouvernement républicain quiconque n'a ni probité ni vertu est un traître.

Tels sont les sentimens qui animent la Société populaire de Saen; elle veut l'exécution des loix, l'affermissement de la liberté, l'anéantissement des conspirateurs et elle fabrique dans son sein du salpêtre pour la destruction des tyrans.»

CATUGIER (présid.), CREVEL (secrét.),  
THIBAUT.

d

[La Sté popul. d'Abreschviller, à la Conv.; s.d.] (2).

Représentans du peuple,

Vous avez sauvé derechef la patrie en foudroyant toutes les conjurations qui tentaient de déchirer le sein de la République et de rétablir sur ses débris le règne du crime et de la tyrannie.

Les monstres! c'était par la corruption qu'ils méditaient d'anéantir le peuple et le gouvernement! ils ignoraient donc qu'un peuple qui a juré d'être libre, a juré d'être vertueux et que républicain et vertueux sont synonymes.

Législateurs, restez sur cette Montagne sublime et redoutable jusqu'à ce que ses feux et

(1) C 303, pl. 1109, p. 5; B<sup>in</sup>, 13 flor. et 20 flor. (suppl.); M.U., XXXIX, 361. Encore orthographié Saene.

(2) C 303, pl. 1109, p. 1; B<sup>in</sup>, 12 flor. et 13 flor.; Débats, n° 590, p. 161; Mon., XX, 474. Encore écrit à l'époque Abreschweiler.